

L'Encrier

Numéro 20

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

juillet 2005

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

L'Édito

Sommaire

- Page 1 : L'édito
- Page 2 : Ordures Ménagères
- Page 3 : Le risque incendie
- Page 4 : Exposition photos
- Page 5 : La baraque de Jeannot
- Page 6 / 7 : L'école fait son jardin
- Page 8 : M.J.C.
- Page 9 : C..L.S.H.
- Page 10 / 11 : Les associations
- Page 12 : La Chapelle St Médard
Conte de la Saint Jean
- Page 13 : Une Clastroise à la télé
- Page 14 : Les donneurs de sang
Canicule et chaleurs
extrêmes
- Page 15 : Publicités
- Page 16 : Espace détente

Clastrois ,Clastroise,

De Piégros-la Clastre, commune de 755 âmes au dernier recensement (1999), l'Europe est bien loin, mais il est amusant de constater que les résultats des élections dans ce petit village reflètent assez bien les résultats nationaux. En effet, les habitués des dépouillements en sont témoins et les dernières élections n'ont pas fait exception à la règle. Nous avons voté massivement contre la constitution comme nos compatriotes.

La constitution a-t-elle été mal expliquée, ou est-ce une question de choix de société ? Toujours est-il que nous avons renvoyé nos élites à leurs chères études, il reste du chemin à parcourir avant de concrétiser les grandes idées. .

Plus près de nous, à côté de l'église romane inscrite au registre des monuments historiques, un événement majeur à l'échelle du village s'est produit. La fermeture d'un lieu où beaucoup aimaient se retrouver devant un café ou à l'apéro pour échanger les derniers cancans du coin, se donner les tuyaux du prochain tiercé ou simplement partager un moment d'amitié. N'en déplaise à certains, tous les habitués n'étaient pas des alcooliques invétérés. Qu'en pensent nos mamies fidèles du mercredi matin, nos mamans et papas prenant leur pain à la sortie de l'école, les enfants en quête de sucreries, et toutes celles et ceux qui profitaient de la quiétude de notre petit bourg sur la terrasse de Cyrille ? Oui, nous pouvons dire que le dernier commerce du village rendait service. Hélas, il n' est plus là et rien ne dit qu' il réouvrira un jour ! notre "CAMPAGNARD" a fermé et ça ce n' est pas la faute à l'Europe.

Pour terminer sur une note un peu plus optimiste, en attendant de vous faire part de nos réflexions au travers de notre petit journal, à ceux qui partent nous souhaitons bonnes vacances, à ceux qui restent et qui travaillent (si, il en reste...),

Bon courage et restez au frais !

L'équipe de rédaction



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

Mardi : 14h00 - 17h00 ; Mercredi : 09h00 - 12h00 ; Jeudi : 14h00 - 17h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30.

☎ : 04.75.40.01.04. / 📠 : 04.75.40.06.55. / ✉ : mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr

Ordures Ménagères



Depuis le 1er avril, notre nouveau système de collecte des ordures ménagères est en place. Après une nécessaire adaptation des points d'apport volontaire et devant les quantités collectées un ajustement du nombre de bacs était devenu évident. Un optimisme certain nous amenait à croire au civisme de tout un chacun à la vue de statistiques concernant le tri sélectif, aussi une analyse des deux premiers mois de fonctionnement nous oblige à effectuer quelques petits rappels concernant l'utilisation des bacs :

- ☞ les points de collecte en apport volontaire (PAV) ne sont pas des minis déchetteries,
- ☞ Les bacs à ordures servent uniquement pour les ordures ménagères,
- ☞ Les métaux, bois et autres gros objets n'ont rien à y faire
- ☞ La déchetterie d'Aouste Sur Sye étant devenue intercommunale, les Clastrois peuvent l'utiliser à leur guise
- ☞ Les gros emballages et autres cartons doivent être déposés dans le container prévu à cet effet à la déchetterie d'Aouste Sur Sye.

Le bon fonctionnement de notre système repose sur la responsabilisation de nos concitoyens. Si nous ne faisons pas d'effort, la collectivité se substituera au citoyen mais cela ne sera pas gratuit. Hier nous payions 15 € par an, aujourd'hui 100 € et si nous n'y prenons pas garde demain nous paierons 200, 300, voir 400 €.

Les règles du bon trieur

☞ Je vide soigneusement bouteilles et emballages avant de les jeter. J'enlève les films plastiques qui entourent mes journaux et mes magazines avant de les déposer dans le containers à « papier/carton »,

☞ Je gagne de la place en :

- **Écrasant** les bouteilles plastiques dans le sens de la longueur ;
- **Compressant** les briques de lait et de jus de fruits ;
- **Aplatissant** les cartons et les cartonnettes.

Ainsi, chez moi, je limite l'encombrement, c'est plus facile à transporter, les containers sont moins vite pleins et leur collecte est moins fréquente !

☞ Je respecte les **consignes de tri** :

- Flaconnages plastiques, briques alimentaires, cannettes et boites métalliques dans le bac à « **plastiques/métaux** » ;
- Cartons, cartonnettes, papiers, journaux, magazines dans le bac à « **papier/carton** » ;
- Bouteilles et pots en verre dans le container à « verre ».

☞ Je porte mes déchets de jardin, mes vieux appareils, mon huile de vidange et ma batterie, mes pneus usagés, mes gravats... à la **déchetterie** dont je dépends (renseignements, adresse, horaires d'ouverture auprès de votre mairie)

Le Risque Incendie

L'été est là, la chaleur aussi... Protégeons nous des feux

Au risque de nous répéter (Encrier de juillet 2004), et en cette période de grande chaleur et de sécheresse, le risque incendie est important. Afin d'y pallier, ou du moins de le diminuer, une récente réunion, organisée par l'association syndicale forestière du « Collet de la Vigne » a permis aux différentes personnes présentes (propriétaires ou non) de s'informer des devoirs, des droits et des responsabilités de chacun, et entre autre contre le risque incendie.

Lionel CHÈZE, chef de corps de sapeurs pompiers d'Aouste Sur Sye devait rappeler l'organisation des services de secours et notamment, l'adhésion de la Drôme à l'entente pour la lutte contre les incendies qui regroupe 15 départements du sud de la France. Il insistait aussi sur l'obligation faite à chacun, par l'intermédiaire des arrêtés préfectoraux, de procéder à un débroussaillage tout autour des maisons et de respecter quelques règles simples et de bon sens, à savoir d'être vigilant quant aux barbecues, écobuages, véhicules à moteur ou cigarettes.

| DEPARTEMENT DE LA DROME | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux | | | | | | | | | | | | | |
| Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 m des «espaces sensibles» | | | | | | | | | | | | | |
| (arrêté préfectoral n°252 du 21 janvier 1997) | | | | | | | | | | | | | |
| PERSONNES | MOIS | 01 | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 |
| NON Propriétaires... | Art. 3 | TOUS VÉGÉTAUX | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Propriétaires et ayants droit | Art. 5 | TOUS VÉGÉTAUX Vent fort (>40 Km/h) | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| | Art. 6 | TOUS VÉGÉTAUX Vent faible (<40 Km/h) | ● | ○ | ○ | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| FORMALITÉS à accomplir avant toute incinération | Feux interdits | | | | | | | | | | | | |
| | Dépôt obligatoire d'une déclaration en mairie, contre récépissé, au moins 48 h à l'avance. Double à envoyer au S.O.I.S. | | | | | | | | | | | | |
| Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit. | | | | | | | | | | | | | |
| Complément d'information : D.D.A.F. DRÔME - Tél. : 04 75 82 50 13 | | | | | | | | | | | | | |
| DÉFINITIONS | Période «très dangereuse» : juillet, août. Période «dangereuse» : février, mars. «Espaces sensibles» : bois, forêts, plantations (forestières), rebaisements, landes, maquis. | | | | | | | | | | | | |

La réglementation en matière de prévention des risques d'incendie

Arrêté préfectoral du 21 janvier 1997

Deux zones à risques:

* **En zone rurale** : tout propriétaire doit procéder à des opérations de débroussaillage dans un rayon de 50 mètres par rapport à l'installation. Les risques de départ de feu sont principalement liés à l'existence d'une installation (maison d'habitation, hangar, atelier, simple cabanon...). Abaisser la probabilité d'incendie consiste à diminuer la masse végétale combustible.

* **En zone urbaine** : le propriétaire doit procéder au débroussaillage de la totalité de sa ou ses parcelles, qu'une installation soit présente ou non. Les friches sont susceptibles d'une fréquentation humaine plus importante. L'existence de broussailles représente à elle seule une menace sérieuse.

Arrêté préfectoral du 15 juin 2004

- Interdiction à toute personne de porter ou allumer du feu à l'intérieur des espaces sensibles et à moins de 200 mètres de ceux-ci, à savoir : forêts, plantations forestières, landes.
- Interdiction de tout usage de barbecue dans les mêmes zones sensibles.
- Interdiction de fumer dans ces même lieux.

Expo Piégros-La Clastre

« d'hier à aujourd'hui »

Durant la semaine du 17 au 22 mai, s'est tenue au CRA une exposition de photos sur le thème « Piégros-la Clastre d'hier à aujourd'hui ».

Cette exposition a été préparée par Paul MICHELON, avec la participation et le prêt de photos d'André COMBES et de quelques autres personnes de la commune.

Elle retraçait au fil des années la vie au pays, en évoquant les thèmes tels que l'école, les métiers, les associations et le patrimoine public. Des visiteurs de toutes générations se sont succédés tout au long de cette semaine. Les plus anciens ont eu le plaisir de se reconnaître eux ou leurs proches et parfois ces photographies ont fait ressurgir des noms ou des événements depuis longtemps enfouis tout au fond de leur mémoire. Les enfants, eux, avaient préparé des questionnaires en classe et ont pu découvrir beaucoup de choses lors de cette visite avec leurs enseignants. Ils ont découvert par exemple comment leurs grands parents écrivaient avec la plume à encre et certains ont même tenté l'expérience... pas si simple !

Les félicitations inscrites sur le registre des visites de l'exposition traduisaient bien la satisfaction de tous, petits et grands.

Merci à Paul pour cette initiative et à quand la prochaine expo. ?



Classe du CE1 en visite

RAPPEL DE LA COMMUNAUTÉ SAINT JULIEN DES 3 BECS

Nous vous proposons de participer à l'élaboration d'une croix en bois pour la Chapelle Saint Médard, en choisissant le morceau de bois auquel vous tenez. Choisissez du bois sec d'environ 8 cm de section et 50 cm de long, d'essence les plus diverses. N'hésitez pas à choisir un bois qui sorte de l'ordinaire, même un bois ancien. Vous pourrez apporter ce bois lors des eucharisties célébrées dans la communauté ou lors des « portes ouvertes » de l'église de Piégros-La Clastre, chaque vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 du 3 juin au 30 septembre. La croix sera réalisée au cours de l'année, exposée dans les églises de la communauté, puis montée à la Chapelle au printemps 2006.

Béatrice VASSEUR

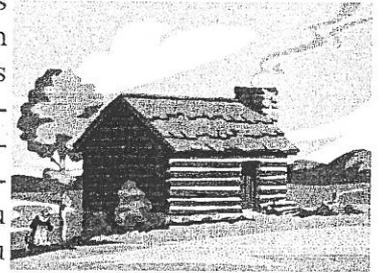
La Baraque de Jeannot

En cette fin d'année 2004, ou les malheurs successifs d'une ampleur dramatique nous sont détaillés par les médias, je suis quelque peu démoralisé et très pessimiste. Je sais que mon propos n'a pas de commune mesure, face aux centaines de milliers de malheureux concernés par les séismes, les guerres ou tout simplement la bêtise humaine.

Malgré tout, ne doit-on pas garder un germe d'espoir... Cette réflexion, je me la suis faite le jeudi 30 décembre dernier.

Immobile dans mon petit cercle de neige à moitié fondue, j'observais, les jeux de lumière au travers de quelques cristaux de givre accrochés aux branches des arbres, le vert foncé des barrières de buis le long de la falaise, ainsi que le tapis blanc déchiré par endroits au passage des différents animaux sauvages. Oui, j'étais aux aguets car je me trouvais posté pour une battue aux sangliers. Ayant un peu d'avance sur mes camarades, et notamment les piqueurs, je peux dire que j'écoutais le silence. Cette communication avec la nature n'a duré qu'une dizaine de minutes.

En effet, j'ai commencé de percevoir des échanges de voix de plus en plus audibles mêlés à des éclats de rires. Dans cette forêt dépouillée de toutes ses feuilles, j'ai aperçu deux, puis trois, puis une bonne dizaine de randonneurs au total. Les méandres du chemin les ont dirigés aux abords de refuge de Jeannot. Après quelques hésitations, les premiers ont fait les derniers pas les séparant du message de bienvenue tapisant la porte d'entrée. Ayant pris connaissance de ce chaleureux accueil, l'information s'est transmise jusqu'aux derniers arrivants, avec beaucoup d'exubérance. Un laps de temps s'est écoulé avant que deux hommes se détachent du groupe et s'avancent vers moi. Après avoir déchargé mon arme je suis allé au devant d'eux.



« Pardon Monsieur, m'ont-ils dit, nous voyons que vous êtes à la chasse et nous ne voudrions pas vous gêner : peut-être utilisez-vous ce refuge pour manger avec vos amis ? ». Nous voici donc en conversation et je me suis empressé de répondre à leurs questions.

« Nous sommes des habitués de la balade, mais plus particulièrement aujourd'hui, nous avons prévu une ambiance de fête et ce lieu est un vrai cadeau. A qui appartient ce chalet ? Pour quelles raisons ce monsieur a-t-il construit ce petit bijou ? Nous aimerions bien connaître ce monsieur et le remercier de cette initiative. » Mes interlocuteurs ont reçu un choc quand je leur ai appris la triste réalité... Un moment de silence s'est instauré et peut-être, eux comme moi, ont pensé que les braves gens ne vivaient jamais assez longtemps. Du côté du cabanon, l'ambiance prenait de l'ampleur et ils m'ont invité à les suivre pour partager l'apéritif avec eux. Je les ai remerciés, car pour moi la digestion battait son plein. C'est en se souhaitant mutuellement une excellente journée que nous nous sommes séparés.

A nouveau seul, j'ai repensé à cette situation très particulière. Parmi ces randonneurs, où je n'ai pas décelé la présence du ministre fraîchement médaillé de plomb par certains extrémistes, j'ai eu la preuve qu'il existait encore des gens respectueux, sociables, tolérants, en un mot des gens intelligents. Cette espèce doit à tout prix être protégée. La proximité d'un assassin de chasseur ne les a pas freinés dans leur fête croyez-moi.

Dans mon petit rond de neige en partie fondue, j'ai découvert que cet abri jouait pleinement le rôle pour lequel il était prévu : être au service des passagers qui pouvaient en avoir besoin. Comme quoi un bienfait n'est jamais perdu.

Malgré ta brutale disparition, mon cher Jeannot, ta présence reste évidente et très utile. Encore aujourd'hui tu nous démontres que ta manière de vivre, sincère, simple et effacée comptait une chaleur humaine authentique et durable.

Ce petit message, je l'adresse d'abord à ta famille puis à l'ensemble de la population Clastroise. Ceux qui t'ont connu partageront certainement mes sentiments, quand aux autres, ils pourront méditer et peut-être trouver une lueur d'espoir eux aussi. Quand à moi, ton ami, j'ai saisi l'opportunité pour manifester, peut-être maladroitement, mais sincèrement, la valeur de l'homme que tu es resté.

De ton au-delà, je te vois rire dans ta barbe.

Ton ami, Marc PINET

L'école fait son jardin

Dès l'automne, les enfants de la maternelle ont pris possession du lieu au travers d'une expo « Land art » (que nous vous avons présentée dans le précédent numéro de l'Encier), les grands et les moyens se sont mis au travail dès le mois de mars. Un jardin a vu le jour (grâce aux travaux d'aménagement de la mairie) et les enfants, du haut de leurs quatre ou cinq ans ont participé activement au travail. Ils ont pu jour après jour surveiller la pousse des salades, courgettes, radis, et autres légumes ou fleurs variés et ont eu le plaisir de les arroser chacun à leur tour.

Parallèlement à ce travail de terrain, ils ont pu enrichir leurs connaissances dans ce domaine grâce à des films documentaires vus en classe ; ils ont également visité des serres BIO à Upie et ont travaillé sur ce sujet lors de leur visite à la Médiathèque à Crest.

Au début du mois de juin, les enfants ont dégusté des radis et de la salade et en ont rapportés chez eux.

Le samedi 25 juin au matin, tous les parents étaient invités à une visite du jardin de la maternelle suivie d'une dégustation de toasts à la ratatouille. Notons que cette ratatouille avait été préparée le jeudi par les enfants, leurs maîtresses, les ATSEM et quelques parents. Lors de la visite, on a pu admirer également les diverses décorations élaborées par les enfants, des dessins de légumes, et le magnifique épouvantail fièrement dressé dans leur jardinet.

Le 25 juin toujours, pour la fête des écoles qui s'est déroulée à l'aire sportive de Piégros la Clastre, le jardin était encore à l'honneur puisque les élèves étaient déguisés les uns en légumes, les autres en épouvantails, d'autres encore en jardiniers, (les costumes avaient été préparés également en classe) : un spectacle riche en couleur, des musiques endiablées et une mise en scène innovante, bref, du beau travail !

Bravo aux enfants, et merci aux deux maîtresses, Liliane et Laure et à leur équipe.



Jardiniers en herbe

Dans le village de La Clastre, depuis quelques semaines, on observe des allers et venues inhabituels : des groupes d'enfants équipés d'arrosoirs, de petits râtaux et de serfouettes, se dirigent régulièrement, en compagnie de leur maître, vers un terrain situé derrière la mairie.

En effet, cette année pour observer la croissance des plantes, les enseignants ont décidé de sortir de la classe et d'expérimenter « grandeur nature » ! L'idée avait germé après des animations pédagogiques sur le thème de la sensibilisation à l'environnement.

Il fallait avant tout un lieu : Madame Bonnafond, la propriétaire, et Monsieur Pinet, l'exploitant, ont très gentiment accepté de mettre à disposition une petite parcelle de terrain. Monsieur Roche, grand-père d'une élève de CP, a préparé le sol en passant le motoculteur. De leur côté, les enfants ont apporté du petit matériel, des graines et des plants ; le tout était complété par des achats financés par l'Amicale laïque.

Dans le même temps, à l'école, les enfants travaillaient sur les cinq sens et découvraient ce qu'était « un jardin des cinq sens » : il s'agissait de semer des fleurs pour le plaisir des yeux (la vue), des choses qui se mangent (le goût), d'autres qui parfument (l'odorat), et enfin, certaines plus ou moins agréables à toucher (le toucher)... Quant à l'ouïe, c'était aux oiseaux de s'en charger !

Pour jardiner dans de bonnes conditions, les enseignants ont décidé d'emmener leurs deux classes à tour de rôle et de découper le terrain en carrés attribués chacun à quatre enfants. Des allées assez larges permettaient une bonne circulation autour des parcelles. Ces parcelles étaient découpées en quatre triangles pour accueillir les quatre sens représentés.

Le début des plantations était prévu avant les vacances de printemps : le vendredi matin Guillaume a eu le temps de mettre en terre son plan de cinéraire... et la pluie est arrivée ! Optimistes, les enseignants ont remis les travaux au jour suivant : le samedi, la plante de Guillaume était sous la neige et le jardinage renvoyé à plus tard !

C'est donc au mois de mai que les enfants ont vraiment débuté semis et plantations. Ils ont tout de même pu déguster fraises, radis et petits pois ; quelques fleurs sont en bouton ou écloses.

L'expérience a été concluante et sera poursuivie à la rentrée prochaine. Pour les enfants ce n'était pas seulement du jardinage, c'était aussi l'apprentissage du travail en équipe en dehors de la classe : chaque groupe a pu observer le résultat de ses efforts.

Les enfants et les enseignants remercient toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce projet : Madame Bonnafond, Monsieur Pinet, l'Amicale laïque, Monsieur Roche et les parents des enfants.

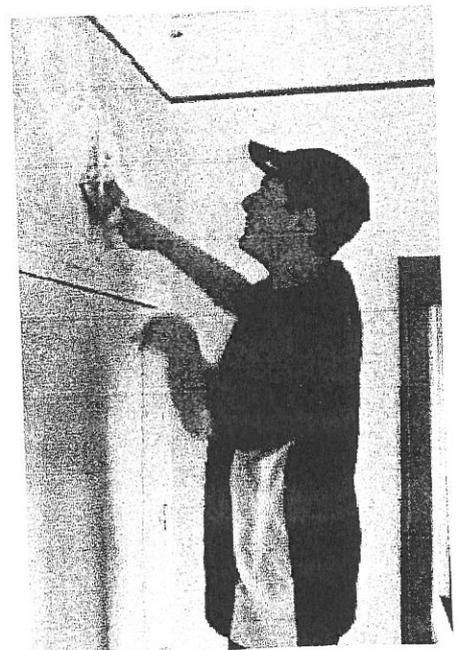
Un merci particulier à Michel Hénart qui « de passage dans l'école » a bien voulu s'investir dans ce projet.

Claude Gout

M.J.C.

Depuis un an maintenant, la M.J.C. Nini-CHAIZE officie sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois dont nous faisons partie. Elle a mis en place une section jeunes, avec l'embauche de personnel et la mise à disposition de lieux de rencontre. L'animateur, Djamel, propose des activités / projets socio-culturel au foyer des jeunes ou en extérieur. Ainsi, le foyer d'Aouste-Sur-Sye puis de Mirabel et Blacons ont vu le jour, où nos cadets peuvent se retrouver et pratiquer le ping-pong, le futsal et autres... Cette année, le conseil municipal de Piégros-La Clastre a mis à la disposition de la M.J.C. une salle située sur l'école primaire de la rue du Solaure.

Nous avons eu un peu de retard à l'allumage, c'est vrai, mais les bâtiments communaux n'étant pas légion, il a fallu chercher, trouver, puis remettre en état et aux normes un lieu qui n'était plus utilisé depuis quelques années déjà. Les jeunes utilisateurs seront chargés de la décoration, ils y ont déjà installé un billard et arraché l'ancienne tapisserie. L'utilisation de ce foyer permettra à l'animateur, suivant la fréquentation, d'organiser des soirées billard, vidéo, rencontre à thème et autre à définir pour les 10 / 18 ans de nos communes. Nous espérons qu'il en sera fait bon usage, sans nuire au voisinage et réconciliera jeunes et moins jeunes.



MJC Nini CHAIZE

Une année s'achève, une nouvelle se prépare...

Bien installés dans des locaux à la hauteur de nos espérances et qui témoignent de l'investissement de la communauté de communes dans l'outil MJC, au service de ses administrés, nous achevons une nouvelle année de fonctionnement. Nous voici donc déjà à préparer la rentrée au plein cœur de l'été...

Pour ce faire, nous souhaitons vous rappeler les services que la MJC Nini Chaize met à votre disposition, à celles des enfants et des adolescents.

Les activités de la MJC se distribuent en quatre pôles différents et qui pourtant font corps en vue d'offrir à tous, petits et grands, jeunes ou moins jeunes, des possibilités pour s'occuper et se divertir mais aussi et surtout pour être acteur de son propre épanouissement personnel et citoyen. Nous visons à développer des propositions d'activité qui encouragent la créativité, l'imagination... Qui accroissent aussi la curiosité, l'ouverture aux autres et l'investissement de champs nouveaux tant au niveau du corps, que de la réflexion ou de l'engagement.

Le premier de ces pôles est le CLSH (centre de loisirs sans hébergement) que certains connaissent déjà. Il est désormais porté par les trois communes de la CCC mais il a été intégré au fonctionnement de la structure MJC. Il fonctionne durant les 8 semaines de vacances d'été en accueillant les jeunes de 6 à 16 ans. Par le biais de mini-camps, d'activités à thème mais aussi au bénéfice des groupes qui se forment, il vise à permettre aux jeunes de mieux appréhender leur environnement proche et ainsi mieux se saisir des opportunités offertes par leur milieu de vie pour y cohabiter dans un plaisir partagé.

La Mission Jeunes, deuxième pôle, est assumée par Djamel. Elle a pour objet de créer une synergie positive entre les jeunes et les autres habitants des différentes communes. Ces jeunes ont une place à trouver pour être acteurs (ce qu'ils sont déjà par essence), mais des acteurs positifs et reconnus. Ils sont accueillis toute l'année en trois lieux de regroupement, un à Piégros, un à Blacons et enfin à Aouste au siège de la MJC, et l'animateur répartit son temps entre ces trois espaces.

Cette année ce sont ces jeunes, ceux de vos communes, en lien avec la MPT et avec le soutien financier de la CCC qui ont organisé un concert de musique durant lequel se produiront de nombreux groupes et qui aura lieu le 16 juillet à Mirabel... alors tous à vos agendas !!!

Le troisième pôle, celui des activités socio-culturelles, offre de multiples possibilités complétées par la MPT de Mirabel et Blacons qui déploie ses propres activités. A la MJC, petits et grands peuvent pratiquer des activités :

- musicales et de voix (atelier musique et cabaret)
- de danses diverses et variées qui vont du modern-jazz à la danse contemporaine en passant par l'initiation à la danse pour les petits ; découverte du corps par la danse Malkovski pour les adultes ou encore le hip-hop et la danse orientale...
- théâtrales pour les enfants et les adolescents, de conte pour les enfants mais aussi une activité cirque qui marche très fort
- d'arts plastiques pour laisser parler votre imagination
- d'apprentissage et de pratique des arts martiaux qui sans viser la compétition gardent tout leur intérêt dans l'apprentissage de la maîtrise de soi, du goût de l'effort et de la persévérance.. .

ou encore l'activité yoga pour les adultes et adolescents ou gymnastique sensorielle aussi pour les adultes. Dans le cadre des activités, disons un peu plus sérieuses, vous pouvez aussi dérouiller vos souvenirs de la langue anglaise et venir « speaker » avec d'autres. La dernière activité est un peu à part, cependant son importance est incontestable, c'est l'accompagnement scolaire qui soulage les parents et encourage les enfants de tous âges, de tous niveaux et dans toutes les matières.

Une plaquette vous informant sur toutes ces activités, leur périodicité et leurs horaires, sera à votre disposition dès le 15 août dans nos locaux.

Le quatrième et dernier pôle est le pôle culturel qui vous propose ponctuellement des spectacles et des concerts et qui a organisé cette année un échange-débat autour du projet de Constitution, suite à une exposition sur le même thème.

Il va sans dire que toute cette organisation demande les têtes pensantes et les bras solides de ceux qui n'ont pas peur de se salir les mains... Ce sont des bénévoles qu'on ne voit guère et qu'on entend encore moins qui s'entêtent, s'acharnent à faire vivre cette structure depuis de nombreuses années, avec tous les aléas et les impondérables que cela représente. Aujourd'hui, de nouvelles personnes s'investissent pour prendre le relais et c'est formidable... mais on est jamais assez nombreux à mêler ses savoirs-faire et ses idées, jamais assez nombreux à relever le défi que la pérennité de telles structures représentent pour l'avenir d'un territoire, l'animation et le bien-être de sa population.

Profitez et faites profiter vos enfants de l'accompagnement scolaire à la MJC Nini CHAIZE !

L'accompagnement scolaire est un soutien à la scolarité... Mais il est aussi beaucoup plus. A la MJC, on fait de l'accompagnement scolaire pour que chaque enfant ou adolescent qui le désire bénéficie d'une égalité de chance face aux méandres de la scolarité, mais aussi face à la culture qu'elle véhicule, et qui ouvre les portes de la liberté et du choix.

L'accompagnement scolaire, c'est aussi le moyen de déléguer, sans s'en désintéresser, le suivi des devoirs qui devient si souvent, entre parents et enfants, source de conflits, pour pouvoir profiter d'une relation sereine et détendue. C'est le plaisir de travailler avec des copains qu'on a parfois du mal à quitter. Le plaisir à s'entre-aider. L'apprentissage nécessaire, pour certains si fastidieux, s'en trouve allégé.

Basée sur le volontariat, l'activité propose un suivi dans les matières les plus importantes (et aussi dans les autres..) que se répartissent les bénévoles au gré de leurs intérêts, connaissances et compétences. Avec les adultes, la relation se tisse au fil du temps et les enfants reviennent souvent plusieurs années durant, trouvant là écoute et disponibilité. En direction de tous, chacun, quel que soit son niveau, peut y trouver son compte. La régularité (bien que préconisée) n'est en aucun cas obligatoire.

Pour l'année 2005-2006, les ateliers auront lieu de 17h à 19h le mardi et le jeudi à Aouste. Le lieu sera indiqué sur la plaquette de présentation des activités de la MJC.

Les élèves qui possèdent une carte de transport scolaire peuvent prendre le car qui les emmènera à Aouste, ceci sans aucun surcoût (Renseignement pris auprès du Conseil Général).. Bien sûr, il reste aux parents la nécessité d'assurer le trajet du retour vers la maison, en fin de séquence.

Les élèves peuvent venir prendre un premier contact et s'ils le souhaitent, ils pourront ensuite s'inscrire sur le lieu même de l'atelier. L'inscription consiste en une adhésion à la MJC.

Alors de Aouste, de Blacons, de Piègros, de Saou ou d'ailleurs, si le cœur vous en dit la porte est grande ouverte...

Les membres de la MJC Nini CHAIZE

C.L.S.H.

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Jusqu'alors entre les mains de la commune d'Aouste sur Sye, le CLSH sera conduit par la Communauté de Commune du Crestois et géré par la MJC Nini CHAIZE ; en effet, avec Jean-Marc ANASTAY, coordinateur, et Djamel, animateur, la MJC œuvre déjà dans l'animation des jeunes et il était tout à fait cohérent de lui confier cette activité.

De par sa vocation intercommunale, le CLSH se déroulera sur les 3 communes de Piégros, Mirabel et Aouste du 4 juillet au 26 août, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. Un accueil sera proposé le matin à partir de 8h00 et le soir jusqu'à 18h00. Les enfants pourront prendre leurs repas sur place sous forme de pique-niques fournis par les parents. L'équipe d'animation assurera une présence pendant ce temps. Les enfants de 6 à 16 ans y seront accueillis ; les groupes seront organisés sur chaque commune selon les âges ou les activités, en prévoyant un programme différencié pour les plus grands.

Dans la limite des places disponibles, une priorité sera donnée aux enfants habitants sur la Communauté de Communes du Crestois, ainsi qu'à ceux s'inscrivant à la semaine.

Les parents seront les bienvenus au Centre de Loisirs. Des moments seront prévus, en fin de semaine, où ils seront conviés à partager les activités avec l'équipe et les enfants.

Pour tous renseignements concernant les activités et les tarifs, ainsi que pour les inscriptions, contacter la MJC Nini CHAIZE.

| Date | Thème | Quelques activités à titre d'exemple... | Temps forts du vendredi |
|------------------|-------------------------------|---|--|
| 4 au 8 juillet | JEUX | 2 mini camps, jeux et vidéo | Grand jeu |
| 11 au 15 juillet | ARTS ET SPORTS | 1 mini camp, sortie vélo, arts plastiques | Sortie à Valdrôme |
| 18 au 22 juillet | CIRQUE | Arts du cirque | spectacle |
| 25 au 29 juillet | L'EAU | Jeux d'eau, piscine, rivière, pêche, canoë | Sortie à la mer |
| 1er au 5 août | NATURE ET DÉCOUVERTE | Visites de fermes, jeux nature, randonnées, rivière | exposition |
| 8 au 12 août | NOUVELLES TECHNOLOGIES | Vidéo, photo, informatique | Expo photo, fête |
| 16 au 19 août | BIVOUAC GOURMAND | Mini camp, cuisine, jeux autour du goût | Safari de Peaugres ou musée du bonbon |
| 22 au 26 août | LA FÊTE | Grands jeux, déguisements, maquillage | Livre d'or, grands jeux, kermesse. Buffet et apéro |



Les Balcons de la Drôme

Cette année, 460 marcheurs s'étaient donné rendez-vous dimanche 5 juin, pour cette journée de randonnée.

C'est vers 7 heures que les plus matinaux ont pris le départ depuis le village de Mirabel et Blacons, départ échelonné jusqu'à environ 9 heures.

Le premier circuit de 12 km, assez facile, était en général bouclé en trois heures. Ce fut le plus fréquenté. Il permettait une marche en famille et offrait aux participants de magnifiques points de vue sur la vallée avant de rejoindre le village de Piégros-La Clastre. Un seul regret souvent exprimé : un peu trop de goudron. Partis du même point, ceux qui ont parcouru le grand circuit (23 km - 700 m de dénivelé) remontaient les Balcons nord jusqu'au Collet de Saillans avant de traverser la Drôme et de rejoindre les Balcons sud, avec les traversées des communes de Saint Sauveur en Diois et d'Aubenas avant l'arrivée à Piégros-La Clastre.

Tout au long des deux parcours, de nombreux points d'eau et ravitaillements étaient installés.

A l'arrivée, les organisateurs les accueillent avec la remise du traditionnel tee-shirt aux couleurs des Balcons. Comme à l'accoutumée, le club de basket clastrois avait préparé les quelques 200 repas servis sous les ombrages de la place du village.

Géré pour la première fois par la toute nouvelle association « Les Balcons de la Drôme », cette randonnée n'a pas failli à son traditionnel succès puisque le nombre de participants est stable malgré la concurrence d'autres manifestations sportives voisines.

La date retenue pour l'année 2006 est le 11 juin. D'autre part des courses pour adultes et enfants sont prévues.

Musique et Mouvements

L'association compte 17 adhérents. Une année vient de s'écouler et une bonne ambiance règne au sein de ce groupe d'amis. Jean-Marie, notre sympathique et dynamique prof est bien décidé à continuer à nous maintenir en forme à la prochaine rentrée de septembre. C'est par une belle soirée que la saison a été clôturée chez la Présidente, Noëlle.

Les personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues (hommes et femmes). Le début des séances (date, jour et heure) sera communiqué par Le Crestois. Si vous êtes motivés, contactez-nous au 04.75.40.03.26.



Carnet Rose

Lors de la remise des prix du concours des maisons fleuries, au mois de décembre 2004, à la demande de la commission culturelle du Conseil Municipal, un groupe de personnes a accepté de lui venir en aide pour l'organisation du marché aux fleurs, mais aussi pour tout ce qui touche à l'embellissement de la commune. C'est d'ailleurs ce groupe de personnes qui est à l'origine de l'installation du sapin de la Bascule pour Noël.

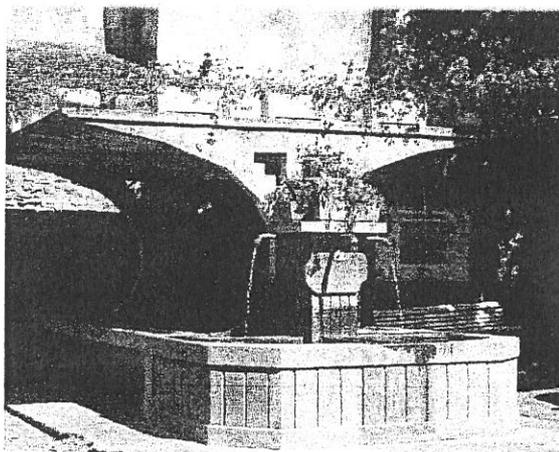
Le 3 juin dernier, à l'initiative de ces personnes, une nouvelle association est née :

« la fontaine fleurie »

Cette association aura pour buts de fleurir la commune, faire des propositions d'aménagements de massifs ou autres plantations au Conseil Municipal en vue d'embellir les différents quartiers et bâtiments communaux, participer à l'animation culturelle de la commune.

L'administration de cette association est assumée par un conseil composé comme suit :

| | | | |
|-----------------------|----------------------|-----------|--------------------|
| Président : | Roger COURSAC | Membres : | Eric NICOLAS |
| Vice président : | Paul MICHELON | | Jean-Louis BERNARD |
| Trésorière : | Myriam CHAUSSY | | Michel ROUSSARD |
| Vice trésorière : | Sylvie SANIAL | | Antoinette BOSC |
| Secrétaire : | Catherine BERNARD | | Philippe SOUAL |
| Secrétaire adjointe : | Pierrette PERMINGEAT | | Josiane FRANCOIS |



Saint Médard

Le 17 août 2004, la foudre tombait sur la chapelle et l'endommageait très sérieusement. Après plusieurs mois nécessaires aux démarches obligatoires, la commune confiait les travaux de restauration à l'entreprise BG BAT de Jean-Luc GUYON. Ces travaux effectués en début d'année dans des conditions plutôt difficiles de part le climat et l'accès à la chapelle, furent toutefois rondement menés et le résultat remarquable. C'est ce qu'a pu constater la foule de participants au pèlerinage qui a eu lieu le dimanche 22 mai et qui regroupait des habitants de Piégros-la Clastre mais aussi de Saoû, venus témoigner de leur attachement à ce patrimoine perché sur la crête limitant les deux communes.



Après la cérémonie religieuse, le président de l'A.C.C.A. de Saoû a remis à la commune de Piégros-la Clastre un chèque de 1000 €, en témoignage de solidarité et de participation aux travaux de restauration. L'A.C.C.A. de Piégros-la Clastre a offert le verre de l'amitié et la journée s'est poursuivie par un très sympathique pique-nique sous les ombrages de la clairière.



Conte de la Saint Jean



Le 23 juin au soir, le quartier des Vignes a pour habitude de s'illuminer. Depuis quelques années déjà, Monsieur Alain DEVILLE, propriétaire du barbecue géant, invite voisins et amis à venir passer un moment près du traditionnel feu de la Saint Jean, histoire de boire le verre de l'amitié et partager un bout de gâteau. Ainsi chacun y va de sa bouteille de pétillant du coin, de son petit rosé d'un peu plus loin, de son clafouti ou autre gâteau au yaourt et commente les dernières nouvelles du front.

Cette année, outre la visite d'un autochtone pompier de garde de son état quelque peu inquiet pour les bois alentour, nous voyons avec stupeur s'illuminer le quartier de Brette avant nous. Après multiples tergiversations, le vent s'arrête puis reprend, ce n'est pas prudent, mais notre orgueil nous pousse à prendre quelques risques non sans avoir branché au préalable le tuyau du voisin. Et crac l'allumette, toutes les tailles des jardins du quartier s'embrasent à l'unisson, si haut que les flammes semblent caresser les étoiles. Maintenant notre valeureux pompier n'est plus seul à se faire du mouron, les participants de cette petite sauterie n'en mènent pas large. Stéphanie s'empare du tuyau et lâche son verre tandis qu'Hervé fait de même et va ouvrir la vanne de René. Pendant que nos joyeux drilles arrosent à tout va, les branches sèches se consomment allègrement puis manquant de carburant, les flammes retombent dans un grand ouf intérieur du propriétaire sans que Jean-Marc ne sorte de son lit avec son PIN-PON. Peu après, les commentaires vont bon train. Sans conteste on a vu ce feu de Romans, Montélimar, les Saillansons, du haut de Cresta, n'ont pas pu nous louper. « Les Vignes » vainqueur à plate couture.

Voici conté, de façon quelque peu romancé, la soirée du 23 juin 2005 au vignes. Ainsi naissent les légendes en toute amitié.

Une Clastroise à la Télé !!!

Au début du mois de mars, les incondtionnels de l'émission « Questions pour un Champion » ont eu l'heureuse surprise de reconnaître une habitante de notre commune : Evelyne DESBIOLLES. Cette résidente du quartier des Bernards, bénévole de la bibliothèque communale durant plusieurs années, passionnée de littérature, mots croisés, botanique et gastronomie, fortement encouragée depuis longtemps par son mari, s'est décidée à s'inscrire et a eu le plaisir d'être sélectionnée pour participer à ce jeu de France 3. Après avoir passé avec succès les éliminatoires à Valence, elle participe aux enregistrements de l'émission à Paris en début d'année. Elle raconte que ce qui l'a le plus surpris c'est le nombre de personnes présentes sur le plateau : techniciens, maquilleurs, caméramans,...qui courent en tous sens afin de régler chaque détail avant et pendant l'enregistrement. Evelyne a trouvé l'équipe sympathique et l'ambiance avec les autres candidats chaleureuse, elle déplore seulement le fait que les contacts en dehors de l'émission n'aient eu lieu qu'au moment des repas. De nombreux spectateurs assistent aux enregistrements : il n'est pas rare, paraît-il, de voir arriver un car entier de touristes venus tout spécialement applaudir les candidats pendant 2 à 3 heures, sans avoir forcément de connaissances parmi eux. Il est intéressant de savoir que les six émissions de la semaine sont enregistrées sur une même journée... pas étonnant que certains candidats aient l'air un peu fatigués au bout de plusieurs émissions. Evelyne a brillamment gagné trois parties et a perdu à la quatrième, mais elle garde un très bon souvenir de cette expérience et sourit en pensant aux petits commentaires de l'entourage sur l'émission – les uns auraient su répondre, les autres auraient gardé la main à tel moment - mais elle avoue que quand on se retrouve derrière son pupitre et que les questions fusent, le trac, le doute et parfois le manque de rapidité n'arrangent pas les choses...

Evelyne DESBIOLLES conclut en disant que cette expérience est très enrichissante et que chacun peut la tenter, on ne peut pas être fort dans tous les domaines, mais parfois avec un peu de chance, et un peu de connaissances aussi, on peut gagner !



Evelyne DESBIOLLES accompagnée de Julien LEPERS

Les donateurs de sang de la région de Crest

Des Clastrois récompensés

Le 20 juin dernier, les donateurs de sang et les membres de l'amicale des donateurs de sang de la région de Crest étaient réunis, salle des acacias à Crest, à l'invitation de leur présidente, Marie-Lorraine MESTRON. Ce fut l'occasion pour celle-ci de dresser le bilan moral et financier de l'année écoulée.

Mr BASSET, président départemental, présent à cette assemblée, notait l'excellent travail fourni par les bénévoles chargés d'organiser les collectes. Il devait souligner aussi le besoin impératif de sang et la nouvelle organisation mise en place au niveau national afin de gérer les différentes demandes.

Il insistait sur l'importance de ces dons pour les personnes atteintes de maladie, ou victimes d'accidents et rappelait le nombre de vies sauvées ainsi.

Remerciant encore tous les donateurs et les bénévoles, il devait procéder à la remise de récompenses aux personnes méritantes, notamment en fonction du nombre de dons effectués et parmi celles-ci, Lucette DEVILLÉ, Georgette PINET, Aimé ARNAUD et Gilbert RAILLON.

Célie RAILLON quant à elle recevait des mains de Monsieur BASSET l'insigne de « Chevalier du mérite du sang ». Cette distinction nationale, décernée par le Ministre de la Santé est sans nul doute une récompense méritée pour tout le travail effectué dans l'ombre, et de manière assidue au sein de l'amicale, notamment dans l'organisation des collectes. Prenant la suite de Monsieur BIR en 1973, elle n'a cessé jusqu'à ce jour d'œuvrer pour organiser les collectes dans notre commune et ailleurs, (en compagnie de André, son mari), mais aussi pour défendre la cause de la transfusion sanguine. Son action n'est certainement pas étrangère au succès des deux collectes annuelles effectuées sur Piégros-La Clastre.



Tous les membres de l'équipe de rédaction vous adressent leurs félicitations et vous remercient pour votre contribution, Célie. Continuez encore longtemps. Nul doute que nombreux seront les clastrois qui sauront vous témoigner leur reconnaissance le Mardi 12 Juillet en notre salle communale lors de la collecte habituelle.

Panicule et chaleurs extrêmes

Un registre est ouvert en mairie afin de recenser les personnes « à risque » de la commune. Les habitants qui de part leur isolement, leur âge ou leur handicap peuvent devenir vulnérables en cas de forte chaleur, doivent se faire inscrire en mairie.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact sera établi avec les personnes inscrites sur ce registre afin de leur apporter une assistance.

Par ailleurs, si vous connaissez dans votre entourage des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide en cas de très fortes chaleurs, vous pouvez également effectuer cette démarche auprès de la mairie.

Piégros-La Clastre

Marché hebdomadaire

**Le vendredi après-midi
16h00 - 19h00**

Place de la fontaine

Charcuterie, fromages variés

Fromage de chèvre fermier

Fruits, Légumes

Pain artisanal, Miel

Ravioles du Diois, Œufs

Produits régionaux

Produits artisanaux

Clairette, Sirops



Marché de Nuit

4ème édition

Vendredi 15 juillet

À partir de 20h00

Art floral

Peinture

Poterie

Friandises

Produits régionaux...

DON DU SANG



Mardi 12 juillet 2005
de 16h30 à 19h00
au Centre Rural d'Animation

Espace détente

Trois amis en vadrouille à la Saint Pierre, passablement éméchés, décident de louer une chambre à l'hôtel *Le Kléber*.

Le réceptionniste leur annonce le prix de 30 €. Ils s'acquittent chacun de 10 €

Plus tard, alors que nos amis cuvent du sommeil du juste, l'employé s'aperçoit d'une erreur : la chambre ne coûte que 25 €. Il appelle l'apprenti et lui dit :

« Ramène 5 € aux clients de la 12 ».

L'apprenti s'exécute. Dans l'escalier il réfléchit :

« 5 € pour trois clients ? Comment faire ? Je leur donne 3 € et j'en garde 2 ».

Les clients ont donc payé leur chambre 27 € (30 - 3). L'apprenti a gardé 2 €.

$27 € + 2 € = 29 €$!!! Où est passé l'Euro manquant ???.

Si vous n'avez pas la solution, il faudra attendre le prochain numéro de l'Encrier...



Gras double de la mère Fauchon

Pour 4 personnes

1 kg de gras double
4 cuillères à soupe d'huile
2 oignons
4 carottes
2 cuillères à soupe de concentré de tomates
ail
1 bouquet garni
2 cuillères à soupe de pastis
4 jaunes d'œufs
1 cuillère à soupe de persil haché
Sel, poivre en grain, basilic.

Faites revenir les oignons émincés et carottes en rondelles dans l'huile chaude, saupoudrez de farine, laissez brunir légèrement. Mouillez avec le bouillon, ajoutez le gras double, bouquet garni, tomate, ail écrasé, pastis, sel et poivre. Laissez cuire doucement au four 1 heure environ. Hors du feu, liez les jaunes d'œufs ajoutez le basilic et persil. Servez dans la terrine de cuisson.